

Adopté le :19 juillet 2024.....
Date de mise en ligne :23 juillet 2024.....

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 mai 2024 à 20h00 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme RICHARD Camille
- Membre excusé : Mme DUCROT Isabelle, Patrick ESCAICH pouvoir donné à Jean-Luc VILLEMAIRE, Magali PELLETIER, Sylvie STRIPPOLI-PONCET pouvoir donné à Sébastien PIRAT
- Secrétaire de séance : Mme Camille RICHARD
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.
- Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil d'avril - Désignation du secrétaire de séance – Conventions Bresse Louhannaise Intercom' - CITEO – RODP Telecom – Agrivoltaïsme – Carte avantages jeunes - Espace de la Forge – Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

- **Adoption du procès-verbal du conseil d'avril**

Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à PIRAT Sébastien) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 05 avril 2024, transmis le 09 avril 2024.

- **Désignation du secrétaire de séance**

Mr le Maire nomme Mme RICHARD Camille comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à PIRAT Sébastien) 0 Contre 0 Abstention.

- **Conventions Bresse Louhannaise Intercom'**

Monsieur le Maire rappelle que nous avons depuis 2016 signé une convention avec Bresse Louhannaise Intercom' concernant l'adhésion à un groupement de commande pour « la vérification et l'entretien des bornes et poteaux incendie » et « le prélèvement et analyses pour la surveillance de la légionellose ». Nous n'avions pas adhéré à la convention pour la fourniture de papiers. Cette convention arrive à expiration fin d'année 2024 et est à renouveler pour 3 ans.

Le conseil décide de renouveler cette convention à l'identique (sans la fourniture de papier) à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr

BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à PIRAT Sébastien) 0 Contre 0 Abstention.

- **CITEO**

Monsieur le Maire informe qu'il est possible de signer une convention avec CITEO, société qui s'engage à soutenir financièrement notre commune à hauteur de 721.80€ annuel, soit 0.90€ par habitant, pour nous aider à lutter contre les déchets abandonnés diffus.

La convention a pour objet de déterminer les conditions et modalités de versement par la société agréée à la commune, de déterminer les soutiens pour la lutte contre les déchets abandonnés.

Un document est à remplir à l'adhésion, qui déclenchera le versement de 50% vde l'aide et à N+1 le reste des 50%. Restera par la suite à voir ce qui peut être mis en place « Chemin de l'Aire du Poulet » pour supprimer un maximum de détritrus laissés par les piétons provenant de l'aire du poulet.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Le conseil accepte à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à PIRAT Sébastien) 0 Contre 0 Abstention

- **RODP Telecom**

Monsieur le Maire informe le conseil sur la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication de ORANGE pour 2024. La commune versera 1263€ pour la contribution 2024, équivalent au produit de la RODP perçue en 2023. Et percevra 1298€ de produit RODP pour 2024, qui seront à reverser en 2025.

Monsieur le maire donne lecture de la délibération.

Les membres acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à PIRAT Sébastien) 0 Contre 0 Abstention.

- **Agrivoltaïsme**

Monsieur le Maire informe que plusieurs projets d'implantation d'agrivoltaïsme en zones agricoles sont à l'étude. La définition précise et définitive des projets nécessite cependant la réalisation d'études techniques et environnementales plus approfondies. Monsieur le Maire présente une carte avec les exploitations concernées. Monsieur le Maire informe qu'il sera judicieux de définir une distance minimale d'implantation des panneaux par rapport aux habitations. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à PIRAT Sébastien) 0 Contre 0 Abstention ; que l'implantation des panneaux devra se situer au minimum à 150 m des habitations, sauf si les propriétaires des terrains se trouvent être les propriétaires des habitations concernées et souhaitent diminuer la distance.

- **Carte avantages jeunes**

Monsieur le Maire rappelle au conseil, que depuis 2019, la commune offre la carte avantages jeunes aux enfants de 15 à 20 ans. En 2023, 25 cartes offertes sur 63 jeunes sondés. Demande aux membres de se prononcer sur la poursuite de cette démarche, et sous quelles conditions. Après délibération, le conseil accepte à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien,

Mme SAUVAGE Tatiana, Mme RICHARD Camille et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie (pouvoir donné à PIRAT Sébastien) 0 Contre 0 Abstention., d'offrir la carte avantages jeunes aux 15/20 ans (nés entre 2004 et 2009) qui répondront favorables au sondage.

Les cartes seront achetées 9€ et offertes. Pour celles qui seront vendues aux jeunes n'entrant pas la tranche d'âge, les cartes seront achetées 9€ et revendues 8€, soit 1€ à la charge de la commune.

Cette année, 61 jeunes concernés et 19 jeunes intéressés pour le moment.

- **Espace de la Forge**

Monsieur le Maire informe que le Permis de Construire a été déposé puis annulé.

Le syndicat mixte, nous a averti que suite à un nouveau décret paru en janvier, tous les bâtiments supérieurs à 500m d'emprise au sol, doivent soit avoir un toit végétalisé ou avoir 30% de surface toiture en panneaux photovoltaïques.

Après concertation avec l'Agence Technique Départementale et l'architecte, il a été décidé :

- De réduire la coursive de 2.50m à 2.00m
- De diminuer le sas désemballage de 1.2m², la réserve de 1m² et les espaces utiles des bureaux 1.5m²

Ce qui permettrait de passer la surface de plancher en dessous du seuil soit à 498m².

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

Monsieur le Maire informe d'une réunion avec la cantine lundi 3 juin à 20h00 entre les 2 bureaux de cantine et les 3 maires.

Monsieur le Maire a rencontré Mme OUDOT, qui avaient plusieurs questions concernant le futur RPI.

Le prochain conseil d'école est fixé au 13 juin, à la salle des fêtes de Dommartin avec les 3 communes.

▪ **Bâtiments**

• **Chauffage Salle des fêtes**

Monsieur le Maire informe que le chauffage de la salle des fêtes est en panne. Le devis d'ALLIAN THERM de 7871.96€ a été accepté, les pièces sont en commande.

• **Coffret électrique église**

Monsieur le Maire informe qu'à la suite de la panne du chauffage de la salle des fêtes, le changement du coffret électrique de l'église peut attendre, les travaux seront faits en 2025.

• **Appartement au-dessus des écoles**

Monsieur le Maire informe que l'appartement est loué depuis ce jour.

• **Appartement à côté de la mairie**

Monsieur le Maire informe que la locataire a donné sa dédite et que l'appartement sera à louer à partir d'août. Le loyer est de 430€.

▪ **Voirie**

Monsieur le Maire informe du programme 2024/2025 de Bresse Louhannaise Intercom' concernant les travaux de voirie. « Route du Villaret » et « Chemin du Villaret » pour 2024 et « Chemin du Meix Juvin » et « Lotissement les Ecotilles » pour 2025.

Les travaux « Route d'Armont » vers JLF ont commencé. Concernant le trou dans la chaussée « Chemin de la penchaude » les travaux vont être faits conjointement entre la commune et Direction des Routes et des Infrastructures.

- **SIVOM**

Monsieur le Maire informe que les composteurs ont été installés au Jardin d’Alice, sont à disposition des habitants.

- **Communication**

Monsieur le Maire relate un rendez-vous avec l’entreprise Publigo, société qui a réalisé notre site internet en 2011. Notre site devient obsolète. Publigo nous propose de redonner de l’attractivité à notre site, d’intégrer de nouvelles photos, de nous mettre en conformité avec le RGPD. Plusieurs possibilités à choisir qui détermineront le tarif final. La commission communication se réunira le 1^{er} juillet à 19h00.

- **Urbanisme**

- **ZAN**

Monsieur le Maire explique le projet ZAN, Zéro Artificialisation Nette. Entre 2021 à 2031, réduire les terres à urbaniser. L’Etat s’engage à passer à 1 hectare contre 5.6 hectares actuellement.

Suite à tous ces changements, il faudra également remettre à jour le Plan Local d’Urbanisme pour fin février 2028.

- **Questions diverses :**

- **Opération Villages d’avenir**

Monsieur le Maire fait un point sur la réunion du 18 avril, concernant la piste cyclable reliant les 3 communes.

- **Bureau des élections du 9 juin**

- De 8h00 à 11h30 :

Jacky MALIN, Sébastien PIRAT, Magali PELLETIER

- De 11h30 à 14h30 :

Jean-Pierre FERRIER, Maryline BUSI, Anthony BORGES

- De 14h30 à 18h00 :

Jean-Luc VILLEMAIRE, Camille RICHARD, Christophe TABOURET

- **Point cérémonie 8 mai et inauguration du lavoir**

Monsieur le Maire est content, les 2 cérémonies se sont très bien passées, les administrés ont répondu présent.

- **Journée citoyenne 1 juin**

Monsieur le Maire informe que les flyers ont été distribués. Les ateliers prévus sont : Nettoyage du lavoir, peinture, désherbage, nettoyage de la nature, nettoyage des trottoirs au karcher et préparations des collations et du repas.

- **Point Boum du CMJ 13 avril**

Monsieur le Maire fait un point sur la boum. Entre 100 et 120 de jeunes présents, 303€ de bénéfice qui sera reversé au club de l’Amitié le 6 juin lors de la séance du club.

- **Tournoi de foot**

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal des Jeunes reconduit son tournoi de foot le 15 juin à 14h00, sur le clos de l’église. 3 catégories prévues : 6/11 ans, 12/15 ans, + de 15 ans. Barbecue et buvette

- **Point sur la journée des commerçants, artisans et associations**

Monsieur le Maire fait un résumé de la journée du 20 avril, de bons retours des commerçants, un peu moins des associations.

- **Invitations diverses :**

Les amis de Cuiseil : Vendredi 31 mai à 20h à Cuiseaux, Conférence Mathilde Roland-Moyne

André Mathieu Coron : Inauguration du Festival des Arts à Augea, samedi 18 mai à 11h15

Association Familiale d'Entraide aux Handicapés Physiques- Reuilles Cuiseaux : Assemblée Générale le samedi 15 juin à 15h00

Tirage jurés d'assises : le jeudi 30 mai à 14h00 mairie de Cuiseaux

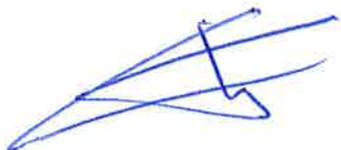
- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe d'une naissance et fixe le prochain conseil au mercredi 12 juin à 20h00.

La séance est close à 22h00.

Secrétaire de séance,

RICHARD Camille



Monsieur le Maire,

VILLEMAIRE Jean-Luc

